

Certification AREA module Agronomie : raisonner sa fertilisation minérale et organique

« Je révise mes pratiques pour obtenir la certification Haute Valeur Environnementale (HVE) afin de bénéficier des aides du Conseil Régional pour l'investissement des équipements »

CONTENU

- Se situer par rapport au référentiel AREA,
- connaître la réglementation sur la gestion de la fertilisation,
- calculer la quantité d'effluents produits et la surface d'épandage de l'exploitation,
- raisonner la fertilisation,
- savoir établir son plan prévisionnel de fumure (PPF),
- enregistrer l'apport des fertilisants,
- récapituler les documents nécessaires à la qualification AREA.

MÉTHODES

Apports théoriques, échanges, exercices pratiques en situation réelle, auto-diagnostic.

Sessions 2015

13 février	Seyches
19 mars	Tonneins
13 novembre	Agen
27 novembre	Ste Livrade
9 décembre	Tonneins

Intervenants

François GAZENGEL, Sylvie RABOT-VACCARI, Hélène ROUFFAUD, Valérie CHAUVEAU

Durée : 1 jour

Tarif : gratuit Publics

VIVEA Autres Publics :

125 €



PARTICIPANTS

Agriculteurs engagés dans la démarche de certification environnementale AREA.

OBJECTIFS

Améliorer ses pratiques en matière de fertilisation et d'épandage par la réalisation du plan de fumure et l'enregistrement des pratiques dans le cadre de la réglementation et de la certification, afin de limiter les risques de pollution et d'améliorer la qualité de la ressource en eau tout en intégrant les bâtiments agricoles dans le paysage.

Responsable de stage

Florent RUYET

Tél. : 05 53 77 83 17

INSCRIPTION

Centre de l'Emploi et de la Formation

Tél. : 05 53 77 83 50